

Le manifeste berbère du 1^{er} mars 2000

Préambule

Dieu merci, le Maroc est en train de sortir d'une situation dans laquelle il se débat depuis le début de son indépendance. Il n'a pu faire mieux, en raison des luttes sans merci que se sont livrés des acteurs politiques, économiques et religieux autour des postes de commandement libérés par l'autorité coloniale. La course à l'enrichissement exacerbant les passions, le jeu a été faussé dès le départ; les protagonistes n'ont pas hésité à recourir à la surenchère, à la ruse, à la manigance, et même à la violence et au meurtre. Certes, ces comportements ont-ils été le produit normal d'une étape déterminée de notre histoire, certes, le manque de maturité politique et le bas niveau culturel des élites de l'époque pourraient-ils expliquer les excès, mais il est maintenant établi que les dommages subis par la nation à cause des affrontements entre politiciens ambitieux et irresponsables, sont à l'origine des blessures profondes que nous essayons ensemble aujourd'hui de panser sur le corps meurtri de la patrie. Grâce à la volonté du peuple dans sa majorité, et à celle d'un roi jeune nourrissant de grands desseins, nous entrons bientôt dans le troisième millénaire par sa grande porte, au même titre que tous ceux qui s'y sont préparés. Résolument et sans fausse honte, nous avons entrepris de réparer nos fautes. L'heure est donc à l'enthousiasme, et à l'action en une mobilisation générale mettant en œuvre les énergies dormantes en notre tréfonds national. Nous nous devons toutefois d'être vigilants au maximum et d'approfondir notre réflexion: l'excès d'enthousiasme et la précipitation portent toujours en eux des germes de désordre. Aussi devons-nous, avant tout, procéder à un recensement et à une catégorisation méthodiques de nos erreurs et de nos fautes des quarante-quatre dernières années. Des événements du moment, apparemment graves ou importants, peuvent accaparer notre attention et soustraire à notre analyse des pulsions conflictuelles à caractère explosif, arbitrairement refoulées en notre subconscient national. L'étape que nous abordons exige courage et lucidité: le diagnostic de nos maux devrait s'inscrire dans une vision stratégique de notre avenir, et ne pas souffrir la moindre erreur. C'est dire que ceux parmi nous à qui revient la charge de nous tracer la voie du futur devraient bannir de leur champ de réflexion haines, rancœurs, petits calculs, et autres chimères idéologiques, puis ne devraient surtout pas oublier de faire entrer en ligne de compte, dans leurs considérations fondamentales, les données de base de notre identité nationale. Il s'agit là d'une exigence pour tout Marocain ayant une conception moderne de la concitoyenneté. Or, de ce point de vue, il est une évidence qui s'impose à l'esprit: le reniement - volontaire ou involontaire - de l'amazighité du Maroc, c'est-à-dire de sa berbéricité, hypothèque sérieusement notre avenir. N'ignorent l'existence de ce problème que ceux d'entre nous qui croient l'avoir résolu en renvoyant chaque fois l'examen aux calendes grecques, ou ceux qui pratiquent systématiquement la politique de l'autruche.

C'est pour nous acquitter d'un devoir civique de premier plan que nous avons décidé, nous les signataires du présent manifeste, d'aborder ce sujet tabou et d'en faire l'analyse, estimant ainsi contribuer à garantir la nation de toute dérive humainement prévisible. C'est une vérité notoire de dire que la plupart des élites qui depuis 1956 s'attribuent le monopole du patriotisme et du droit à l'action politique ont tout fait pour imposer silence au grand public sur la question que nous osons poser aujourd'hui, tout comme d'autres ont imposé silence sur les ravages de la misère, de la corruption, du népotisme et de l'arbitraire tous azimuts.

La question du reniement de notre berbéricité est une grande affaire dont il faut indiquer, pour qu'elle soit bien comprise, tous les tenants et aboutissants, et expliciter les données dans leur complexité et leurs interpénétrations. Aussi nous donnons-nous pour objectif, en guise de préambule, de poser le problème dans son cadre le plus large possible, en faisant notamment connaître les origines historiques; l'opinion publique serait ainsi à même de comprendre des aspects de l'état présent de notre société marocaine grâce à des éclairages faisant surgir de notre passé des vérités que notre mémoire

collective hésite à évoquer, ou que des propagandes bien orchestrées, s'insinuant dans le discours politique, religieux, ou prétendument scientifique, ont obstinément dissimulé aux générations de l'Ère de l'Indépendance. Nous nous proposons de faire tomber des camouflages qui, jusqu'à présent, cachent le fait que l'une des deux grandes dimensions de l'identité marocaine est victime d'un déni pouvant avoir de sérieuses conséquences.

L'amazighité a, depuis près d'un siècle, été frustrée de bien des droits. Par le colonialisme européen d'abord. Aussi n'eut-elle point de cesse qu'elle ne l'eût mis dehors, lui qui a eu l'idée saugrenue de vouloir en faire un allié docile et servile. Puis par des courants politiques nationaux qui, par tradition, lui sont demeurés hostiles. Profitant des cafouillages du début de l'Indépendance, ces courants se sont emparés des rênes du pouvoir, se sont octroyé d'immenses avantages moraux et matériels, et ont orienté à leur gré l'information et l'éducation. Ce faisant, ils ont abusé sciemment de la bonne foi des Imazighen, en profitant des rapports de confiance qui s'étaient établis entre tous les patriotes durant la période cruciale du combat politique commun mené de 1930 à 1955. Mais, pour que chaque point dans notre analyse puisse faire l'objet du meilleur éclaircissement possible, nous nous astreindrons d'abord à interroger la période de notre histoire précédant immédiatement l'année 1930, puis à reconstituer l'échiquier politique marocain d'avant 1912, c'est-à-dire d'avant le Protectorat. Un sage européen du siècle dernier n'a-t-il pas dit à juste raison que "Ceux qui ne connaissent pas leur histoire sont condamnés à la répéter"? Plus explicite, un grand homme politique de ce siècle finissant estime pour sa part que "Plus une nation veut explorer son avenir, plus loin elle doit revenir dans son passé".

Le temps est donc venu pour que des vérités soient dites, des vérités connues des Berbères, comme des autres Marocains ordinaires, mais officiellement tues à la faveur d'un accord tacite: après sa libération du joug colonial, la nation avait bien besoin d'un répit afin qu'elle puisse reprendre son souffle et laisser le temps à ses composantes de se souder sur des bases socio-politiques modernes suffisamment solides pour que le dialogue et la concertation se substituent aux affrontements violents de jadis. Car, ce que nous Marocains craignons, ou devrions craindre le plus, c'est un retour, toujours possible, de notre pays à son état d'avant 1912. Parmi les vérités à dire précisément, sans ambages, c'est qu'avant 1912 le Maroc se trouvait dans un état lamentable, tant sur le plan politique que culturel et économique, le pire des états que puisse connaître une nation en déliquescence. La cause des causes en a été que les méthodes de gouvernement et de gestion des affaires publiques n'ont pu ni évoluer et se rénover, ni se ressourcer dans le patrimoine spécifiquement marocain hérité des Imazighen, et en partie des Arabes d'avant la Grande Discorde.

Avant 1912, il s'observait dans la vie publique une opposition totale entre ce qui était coutumes et traditions berbères où l'on privilégiait le débat entre les membres de la communauté, de quelque taille qu'elle fût, d'une part, et, d'autre part, les méthodes de "gouvernance" léguées à tout le monde musulman non par le Prophète et les califes orthodoxes, mais par les Omeyyades s'inspirant du modèle byzantin, et les Abbassides, ces fidèles copieurs du système persan, des méthodes absolutistes ignorant superbement et la notion de consultation clairement énoncée dans le Coran, et la tendance à l'égalitarisme chez les Arabes d'avant la Révélation. La meilleure preuve pour établir cette vérité historique, d'une extrême importance mais rarement mise en évidence, est le fait que la plupart des régimes politiques dans le monde musulman et arabe en particulier continuent jusqu'à nos jours d'imiter le modèle abbasside en n'ayant d'autres méthodes de gouvernement qu'un despotisme se voulant et se croyant tempéré par le faste et la munificence. Ces régimes sont encouragés à se perpétuer tels qu'ils sont par des kyrielles de lettrés obséquieux, de poètes panégyristes, et d'écornifleurs ayant intelligences avec des camarillas toujours prompts à rappeler le maître à ses devoirs d'homme viril et ferme. Sur ce mode a vécu le Makhzen, des siècles durant, constamment engagé par "ceux qui nouent et dénouent" (entendez les décideurs, c'est-à-dire les privilégiés du pouvoir) à se reproduire fidèlement de sultan en sultan et d'époque en époque sans jamais faillir aux règles de l'absolutisme. Or, il y a eu dans

notre histoire marocaine un sultan, et un seul, qui s'est rendu compte de l'absurdité de ce cercle vicieux, et en a compris la cause. Ce fut Moulay Slimane, l'un des sultans les plus cultivés de la dynastie alaouite.

Après bien des tribulations, et à l'issue d'une entrevue mouvementée qu'il a eue pendant plusieurs jours en 1822 - 1235 de l'Hégire - avec des notables imazighen farouchement opposés à la politique makhzénienne, Moulay Slimane se rend à cette évidence: les Berbères ne sont pas ces hommes et ces femmes que les décideurs chargent de tous les péchés de l'humanité; bien au contraire ils sont dans leur droit le plus absolu, celui d'aimer et de vouloir la justice. Comprenant enfin que ce sont les cercles makhzénien qui entretiennent le désordre et l'insécurité par leurs mensonges et leurs outrances, et que le monde amazighe et en légitime défense, il se persuade du même coup de la solidité des organisations coutumières berbères. Il se fait donc un devoir d'éclairer l'opinion publique sur la question et de lui indiquer les causes profondes du mal qui ronge le corps de la nation. Il écrit une lettre restée célèbre dans l'histoire du Maroc, mais ignorée par l'historiographie officielle. S'y adressant aux habitants de Fès, la capitale de l'époque, en leur qualité de faiseurs de normes en matière d'opinion, il se veut grave et solennel: "Habitants de Fès, écrit-il, ma foi en Dieu me fait obligation de vous donner le conseil que voici: faites-vous les alliés des Berbères, si vous voulez la paix et la sécurité, car ils ont des traditions et un sens de l'honneur qui les prémunissent contre l'injustice. Au surplus, ils vivent dans la sobriété...". Revirement spectaculaire d'un souverain qui, dix mois seulement auparavant, n'a pas hésité à vouer aux gémonies et au feu de tous les enfers ceux-là mêmes qu'il loue sans réserve aujourd'hui! Moulay Slimane, ébahi, vient simplement de découvrir que les mœurs des Imazighen se trouvent aux antipodes de celles de bien des tenants du pouvoir makhzénien, portés sur les excès sans jamais abandonner la prétention d'être des modèles de piété et de vertu. Il tient à rendre publique sa surprenante découverte, espérant ainsi ramener à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la Berbérité une classe dirigeante à l'esprit obnubilé par ses appétits et ses fantasmes. Chose curieuse, l'histoire relègue l'événement au rang de fait divers. Moulay Slimane, connaissant son monde, ne se fait pas d'illusion; il n'est pas assez naïf pour croire que les décideurs peuvent entendre sa recommandation et en saisir la portée. Il ne tarde donc pas à abdiquer. Son cri douloureux n'a pas le moindre écho, ni ne suscite le moindre débat au sein de l'appareil makhzénien, en dépit d'une dégradation continue de la situation générale. L'horizon politique et culturel des élites gouvernantes est bien trop étroit pour leur permettre de se dégager du carcan de leurs traditions tyranniques. Leur haine viscérale des Berbères les rend moralement et intellectuellement aveugles: grâce à leurs positions géographiques et à leur refus de se soumettre à l'arbitraire, les Imazighen contrecarrent en effet sérieusement l'action désordonnée et destructrice du Makhzen. Les décideurs se transmettent de génération en génération leur aversion irraisonnée pour le fait berbère, qu'ils se targuent d'avoir toujours combattu en des exploits imaginaires, contés par des chantes attitrés, pour l'histoire (!). L'affrontement ne peut que se perpétuer, depuis que Moulay Ismaïl en a créé les conditions par sa sanglante tyrannie. Et, de fait, il perdure, en dépit des efforts louables de Mohammed ben Abdallah au dix-huitième siècle, et ceux de Moulay Hassan à la fin du dix-neuvième. Il a pour cause l'acharnement des cercles makhzénien à combattre tout esprit démocratique, un acharnement qui trouve ses motivations dans une pensée religieuse des plus figées dans les dogmes. Du reste, le souci de préserver des privilèges est devenu depuis longtemps la source principale d'inspiration, et pour le juriste et pour le concepteur politique. Il ne faut pas s'étonner dès lors que les choses demeurent en l'état où les a laissées Moulay Slimane. De par son lourd héritage abbassido-omeyyade, le makhzen ne peut imaginer d'autres méthodes de gestion et de gouvernement que le recours à la violence, donc à la terreur et à la répression chaque fois qu'il peut s'en donner les moyens. La politique du diviser pour régner est son second recours. Ces comportements ne suscitent évidemment chez ses opposants - les Berbères notamment - que des réactions violentes de légitime défense et de rébellion systématique. Ainsi s'installe la fameuse siba, laquelle consacre la loi simple, claire, et unique: celle du plus fort, dont le makhzen est l'initiateur. Le Maroc en vient à voir vivre les neuf dixièmes de son territoire, en 1900, sous le régime de la siba, qui n'est pas à déplaire à des populations s'accommodant mieux d'une anarchie tempérée par des us et coutumes égalitaristes et plus

ou moins démocratiques selon les circonstances, que d'une paix makhzénienne marquée d'innommables exactions. Et, en tout état de cause, pour ces populations la liberté n'a pas de prix.

Dans sa sphère propre, le Makhzen a érigé en système de compétition pour les postes de commandement et de responsabilité un ensemble de règles faites de basse intrigue et de corruption. C'est là en matière de sciences politiques, l'unique héritage qu'il tient de Damas, de Bagdad, et de Cordoue. Durant des siècles le mal s'est instillé dans le corps de la nation et l'a miné de l'intérieur. Fragilisé à l'extrême, le Maroc est devenu une proie facile pour tout envahisseur aux aguets, depuis longtemps. Si le colonialisme européen hésite à intervenir au tournant du siècle, c'est simplement parce que les principaux protagonistes n'ont pas encore surmonté leurs querelles internes. Une fois les différends réglés, tant bien que mal, voilà que les armées étrangères pénètrent chez nous, par l'est, l'ouest, et le sud. Nous sommes en 1907-1908.

Puis nous voilà officiellement protégés, par la France, et en sous-traitance par l'Espagne: 1912. Merveilleusement symbolisé par la personne de Lyautey, le Protecteur en titre va s'avérer le meilleur allié des cercles makhzénien, en lesquels il trouve lui-même ses meilleurs auxiliaires. Ne l'ont-ils précisément pas mandé d'urgence pour qu'il vienne à leur secours, eux qui n'en peuvent plus face à l'insoumission endémique des Imazighen? Ils ne tardent guère d'ailleurs à découvrir qu'il peut être pour eux le meilleur garant contre toutes les irrévérencieuses attaques que n'hésite plus à leur livrer l'ensemble de leurs compatriotes. Le Protecteur et l'appareil makhzénien, son protégé, trouvent chacun chaussure à son pied, d'autant bien que le premier engage instamment le second à demeurer fidèle à ses mœurs archaïques, jurant ses grands dieux qu'il est plein d'admiration pour les traditions marocaines et de respect pour les croyances islamiques. Faisant croire aux autorités indigènes qu'il a beaucoup de considération pour elles, Lyautey exploite au maximum leur ignorance et leur cupidité, en leur laissant un semblant de pouvoir et la bride sur le cou pour qu'elles puissent continuer à se faire graisser la patte et à faire suer le burnous. Il crée des "écoles de fils de notables" pour leurs enfants. Son statut et le leur au sein des masses marocaines font d'eux des alliés objectifs et presque naturels; ils s'exhortent mutuellement à combattre la rébellion berbère, au point qu'un vrai pacte finit par lier leurs sorts de façon sacramentelle: un message ayant valeur de prêche est lu un vendredi des années vingt dans les mosquées du royaume, par des imams de premier plan, appelant les Marocains à un "jihad" destiné à soutenir... les armées (chrétiennes) d'occupation dans leur glorieux combat contre les insoumis. Les familles makhzénien en vue participent de façon ostentatoire aux festivités célébrant les victoires successives des troupes étrangères sur les tribus berbères. Les Imazighen, eux, leur bonne foi chevillée au corps, continuent de croire que le devoir de résister et de lutter par les armes leur échoit en leur qualité de défenseurs naturels de la patrie, une patrie il est vrai dont nulle autre ne partage leur cœur. Le prix qu'ils ont à payer est exorbitant, car, si d'instinct ils ont prévu le ralliement à l'ennemi des forces makhzénien, ils n'ont pas la moindre idée de la puissance de feu dont dispose l'envahisseur tant qu'ils ne l'ont pas subie. C'est sur eux donc que va peser tout le poids du Protectorat. Jamais dans leur histoire ils n'ont été aussi totalement écrasés, militairement, politiquement, culturellement, ni autant démoralisés. De surcroît, le colonisateur décrète que leurs zones d'habitat constituent, dans leur totalité, le "Maroc inutile" qu'il n'y a pas lieu de faire bénéficier du moindre développement et qui demeurera région militaire *ad vitam aeternam*, enserré dans un corset sécuritaire appelé à devenir légendaire. Ainsi, après un quart de siècle de combat acharnés, où des centaines de milliers des leurs ont été tués ou estropiés, des guerriers valeureux parmi eux se sont vu mettre les fers aux pieds ou jeter dans des silos pleins d'eau, où tous leurs biens ont été détruits ou confisqués, demeures, cheptels, terres fertiles, les Berbères se voient cantonnés en des secteurs géographiques systématiquement marginalisés où ils deviennent taillables et corvéables à merci. Telle est la punition qu'ils méritent, car, "aucune de leurs tribus n'est venue à nous sans avoir été préalablement vaincue par les armes" s'indignent les envahisseurs. Profitant du désarroi général, l'occupant se met à enrôler par dizaines de milliers dans ses rangs des ennemis d'hier dont il a éprouvé à ses dépens l'ardeur au

combat, et qu'il a réduit à la misère la plus totale pour les contraindre au mercenariat militaire. Et il a tout loisir ensuite pour se donner un malin plaisir à exploiter leurs rancœurs à l'égard de ceux de leurs compatriotes qu'ils estiment être des déserteurs et des traîtres, comme il a beau jeu pour dresser l'ensemble des Marocains les uns contre les autres, tant dans les villes que dans les campagnes, et susciter entre eux haines et suspicions.

Arrivent les années quarante, qui voient bouillonner le monde entier. Un petit nombre de citoyens instruits prennent conscience du fait qu'ils ont atteint une certaine maturité politique impliquant pour eux des devoirs civiques. Brisant bien des barrières, la toute petite élite berbère ayant accédé à quelque savoir moderne s'engage spontanément avec les mieux décidés et les plus radicaux d'entre eux: le Manifeste de l'Indépendance voit le jour, signé par des Marocains enfin unis pour faire face à l'adversité. Le Protecteur enrage, distribue généreusement années de prison, bastonnades et humiliations de tout genre, avec la complicité cette fois des seuls rouages subalternes du makhzen ou des féodaux trop compromis. Au tournant des années cinquante, deux ou trois jeunes Berbères donnent le signal de la reprise du combat armé. Puis des milliers Imazighen, nourris d'esprit de revanche ou frottés de nationalisme à la moderne, se portent volontaires pour lutter dans les commandos de la Résistance urbaine ou dans les rangs de l'Armée de Libération dont ils constituent, faut-il le rappeler, les contingents de choc. C'est leur énergique action en une belle épopée nationale qui, une fois de plus, permet de bouter l'ennemi hors du Maroc, comme furent chassés autrefois Romains, Vandales, Byzantins, et autres conquérants exploiters de peuples.

Indépendant est maintenant notre pays. Passent quelques années à peine de l'Ère de la Liberté. Déjà, les Imazighen perçoivent, avec étonnement et amertume, les premiers signes d'une marginalisation dont ils savent qu'ils seront les principales victimes. D'aucuns parmi eux mettent en cause le Parti Puissant en mal de dictature; à leur corps défendant, ils se font les alliés inconditionnels des cercles makhzénien, s'imaginant assez naïvement que la hache de guerre est définitivement enterrée entre les Imazighen et les "décideurs", et que cette fois justice sera faite à la berbérité. D'autres se rallient aux "forces populaires" issues du schisme survenu dans la bâtisse du Parti Puissant, convaincus d'avoir fait le bon choix et de s'être situés là où ils pourront œuvrer pour que soit garantis les droits de tous et de chacun. Mais il s'avère progressivement que ni les forces de droite ni celles de gauche n'ont souvenir du fait que l'amazighité est l'un des deux éléments essentiels de l'identité marocaine. Par atavisme les premières restent méfiantes à l'égard des "Brabers" ou "Chleuhs" comme elles nomment les Berbères. Les secondes, elles, se révèlent tributaires de l'idéologie panarabiste, qui se donne pour objectif déclaré la liquidation (!) de ce que ses théoriciens estiment être "des minorités gênantes, par leur seule existence, pour la cohésion du peuple arabe". Un grand zaïm représentatif et du courant droitier et de l'idéologie arabiste regrette que ce travail de liquidation n'ait pas été effectué dès les premiers contacts entre Arabes et Berbères. "C'est avant tout, écrit-il en 1965, à nos illustres ancêtres arabes que je fais le reproche d'avoir légué à notre patrie des problèmes sociologiques qu'il ne nous est pas possible d'ignorer si nous voulons diagnostiquer le mal dont nous souffrons et lui trouver remède. Au lieu de parfaire la transmission du message sacré dont ils étaient porteurs au nom de l'islam et de l'arabité, ils se sont mis à se disputer le butin et les postes de commandement". Ce même grand zaïm avait déjà en 1957 manifesté son agacement face à la présence (!) des Berbères au Maroc: "Les armées françaises s'en iront bien un jour, ainsi que les troupes espagnoles et américaines; mais, soupire-t-il en présence d'une brochette d'intimes de son parti, notre problème endémique restent la présence des Berbères parmi nous. Que faire?" Et voilà qu'un grand penseur marocain, idéologue arabiste de bon cru suggère la solution: "L'opération Arabisation Totale doit viser non seulement à éliminer le français en tant que langue de civilisation, de culture et de communication, mais aussi et surtout à tuer (sic) les dialectes berbères et arabes, et à interdire l'emploi à la radio et à la télévision de toute langue autre que l'arabe classique". Beaucoup d'autres menaces plus ou moins voilées ont été proférées à l'endroit de la Berbérité, trahissant le rêve arabiste de l'enterrer vivante, à l'antique, dans

la terre même qui a été son berceau mille fois arrosé de son sang. Le Maghreb se voit accoler l'ethnique "Arabe", et comme doutant en son for intérieur de se l'être vraiment approprié, l'Arabité s'adonne à d'interminables incantations scandées à la radio, à la télévision, et dans tout discours: "Maghreb arabe! Maghreb arabe! Maghreb arabe!". Au détriment de l'Islam, l'Arabité usurpe la qualité de nation; Tamazgha ne sera plus dénommée Occident Islamique, comme cela a été le cas pendant douze siècles, car elle est désormais une possession coloniale dont s'enorgueillissent les Arabes, à l'instar des Français qui naguère s'enorgueillissaient de leur Afrique et de leur Algérie françaises.

Notons par ailleurs que les gouvernements qui se sont succédé durant les quarante-quatre années de l'Ère de l'indépendance ont pratiqué vis-à-vis des régions berbérophones la même politique de marginalisation économique que celle des quarante-quatre années du Protectorat, comblant d'aise les panarabistes. Contraints à l'exode et à l'émigration, les Imazighen sont acculés en effet à gagner leur vie en s'arabisant, à l'intérieur du Maroc, en Libye, en Arabie, aux Émirats, voire en Europe même où les poursuivent des missions culturelles leur enjoignant sans détours d'abandonner ce patois leur tenant lieu de langue. Il est aussi de notoriété que les postes de la fonction publique, dans un grand ministère, sont demeurés longtemps interdits aux berbérophones, par tacite convention entre hauts responsables, comme il est de notoriété qu'au cours des années soixante-dix et quatre-vingts des centaines de cadres ayant servi l'État dans un domaine sensible ont été mis d'office à la retraite avant la limite d'âge, ou confinés dans des rôles secondaires et des tâches sans intérêt, simplement parce qu'ils sont berbères; c'est au compte-gouttes que depuis lors des emplois sont attribués aux Imazighen dans ce même grand ministère et ce même domaine sensible. Ajoutons à tout ceci que le temps a prouvé à tout Marocain que la défense acharnée de l'arabe, langue du Livre et de la Sounna, n'a été qu'un diabolique alibi pour de fieffés bonimenteurs doublés de margoulins insatiables, soucieux de détourner l'attention des braves gens pendant qu'eux détroussent le pays, placent à l'étranger le plus clair de leurs fortunes, et, ô paradoxe, forment leur progéniture aux savoirs modernes dans des langues internationales. Et dire qu'ils continuent sans vergogne à agiter les mêmes leurres qu'auparavant, en prenant soin de se dérober à tout vrai débat! Nous les mettons au défi d'en accepter un.

Dès les années soixante, de jeunes Berbères instruits prennent l'initiative de créer des associations culturelles dans le but non dissimulé est de trouver un dérivatif à l'humeur croissante des Imazighen. C'est là, il faut le noter, la marque d'un patriotisme ancré dans les cœurs, car à aucun prix le Maroc ne doit ni ne devra jamais retomber dans sa situation d'avant 1912, où d'incessants conflits armés empêchaient tout progrès. Ces associations se multiplient rapidement à la fin des années soixante-dix, étendent leurs sphères d'activité et acquièrent une grande audience, malgré l'excessive modicité de leurs moyens, malgré les tracasseries de l'Administration à ses différents niveaux, et malgré l'hostilité et la hargne qu'affichent envers elles les exaltés du panarabisme. Sans grande illusion, elles s'efforcent de sensibiliser les différentes instances de l'État à l'existence d'un vrai problème, un problème à retardement dont l'extrême gravité est occultée par le fait que des politiciens peu scrupuleux et sans vision se livrent à de vaines escarmouches en un indescriptible tohu-bohu sans cesse renouvelé, comme à dessein. Ce problème, s'il n'était traité à temps et de façon appropriée, donnerait lieu à de dangereux développements; c'est ce que ne cessent de répéter depuis plus de trente ans des voix jusqu'ici soigneusement étouffées par les murmures de ceux qui nouent et dénouent.

Jusqu'à ce jour donc les appels des associations culturelles sont restés sans réponse, bien que leurs activités n'aient jamais suscité le moindre désordre et que leurs requêtes aient toujours été présentées dans les règles de la civilité. L'affaire du reniement de l'amazighité du Maroc reste ainsi entière. Ce qui plus est, c'est que les politiciens et les intellectuels panarabistes ne se privent jamais de s'en prendre aux associations culturelles, souvent en des termes grossiers, se donnant pour motif l'artificialité de la question berbère. Il s'en trouve même qui se posent en donneurs de leçons en

matière de patriotisme au grand dam et à la colère des Imazighen, qui se voient taxer de collaboration avec l'étranger. Ce faisant, les panarabistes, ennemis jurés de la Berbérité, donnent une preuve supplémentaire de leur mauvaise foi, et de leur propension au mensonge et à la falsification. Le courant d'opinion qui les porte, conforté par la puissance omniprésente du pétrodollar, a des ramifications à gauche comme à droite; aussi trouvent-ils de solides alliances dans les cercles traditionnels makhzénien. L'amazighité pourra toujours repasser. En 1980, ce qui tient lieu de parlement vote malgré tout un projet de loi portant création d'un Institut d'Études Berbères. Comme en bien d'autres cas, la loi restera lettre morte. La raison en est, si raison il y a, que les ministres respectivement titulaires des portefeuilles de l'Enseignement et de la Culture sont fortement marqués par leur appartenance partisane; leur parti estime "indigne de lui de porter au front le stigmate de la création d'un institut chleuh", et leur ordonne de plutôt se consacrer à un renforcement de l'arabisation, notamment en sa tendance islamiste. En 1982, une dizaine d'universitaires et de cadres berbères sont arbitrairement arrêtés et jetés en prison: dans une petite revue qu'ils viennent de créer, l'un d'eux a l'audace d'écrire que la tamazighte est une langue au même titre que l'arabe. Ils ne sont relâchés qu'après un mois de détention, dans les conditions que l'on devine. Le coupable, lui, écope un an de prison ferme, et se voit refuser le bénéfice de l'appel, parce qu'il n'a pas daigné signer une demande de grâce rédigée en des termes humiliants. En 1994, un groupe de jeunes enseignants amazighes sont arrêtés et très vite condamnés à de lourdes peines de prison: à l'occasion du 1er mai ils ont commis le crime de porter une banderole où ils réclament l'enseignement de la langue berbère. Cette fois, l'événement suscite l'ire de l'amazighité et crée de sérieux remous dans la société marocaine tout entière; mais les associations culturelles parviennent à calmer le jeu, et pour sa part l'Administration jette du lest en relâchant les détenus sans qu'ils aient purgé leurs peines. Quelques mois plus tard, le roi Hassan II, ayant sans doute mesuré la gravité de la situation et senti la nécessité de satisfaire aux revendications légitimes des Imazighen, ne serait-ce qu'en partie, ordonne en son discours du 20 août que le berbère soit enseigné. La solennité du moment choisi ne doit pas échapper, car la journée du 20 août invite tout Marocain communiant intimement avec sa patrie à un sérieux examen de conscience. Mais, paradoxalement, l'ordre de Hassan II n'a pas le moindre effet et reste lettre morte jusqu'au jour d'aujourd'hui, tout comme la vive recommandation que fit Moulay Slimane voici bientôt deux siècles ne fut que prêcher dans le désert.

Il s'avère maintenant que l'action menée par les associations culturelles a atteint ses limites; elles n'arrivent plus à canaliser le mécontentement des Berbères. Aucun des torts moraux et matériels causés à l'amazighité n'a été redressé. Bien plus, les Marocains non-berbérophones n'ont pu prendre la mesure de la situation, s'en remettant à l'appréciation des décideurs, au sens large, qui eux, imperturbablement, se cantonnent dans leurs positions d'hostilité contenue à l'égard des Chleuhs, sans la moindre intention de changer quoi que ce soit. A la Berbérité donc de se faire reconnaître officiellement. Le problème est en passe de prendre des colorations politiques. Des mesures devraient être prises dans des délais raisonnables, pour que tout ce qui est rattrapable soit rattrapé, au mieux de l'intérêt supérieur de la nation marocaine. Il est devenu évident qu'en tout état de cause les Berbères ne renonceront pas à leur berbérité, et n'auront pas de cesse que l'amazighité du Maroc ne soit officiellement reconnue. Au cas où les panarabistes s'obstineraient à la renier, les Imazighen se trouveraient en droit de dénier à leur pays toute prétention à se vouloir arabe.

Maintenant que les Marocains sont heureux de constater que l'époque des restrictions mentales et des refoulements dangereux est révolue, que la nation a atteint un degré de maturité lui permettant d'être sûre d'elle-même, que les différentes composantes de la société semblent en mesure de se faire mutuellement confiance et de s'estimer réciproquement sans arrières pensées ni suspicions, nous avons, nous un collectif d'intellectuels berbérophones constamment aux écoutes de l'opinion publique amazighe dans son évolution, pris la décision d'interpeller le gouvernement d'Alternance pour l'engager à se pencher sur les revendications ci-dessous énumérées. Ce faisant, nous avons le sentiment d'être moralement habilités à nous inquiéter publiquement des développements possibles d'une affaire dont nous croyons connaître mieux que quiconque les tenants et aboutissants, et nous avons conscience de nous acquitter d'un devoir sacré à l'égard de la patrie. Nous avons aussi espoir en l'équipe qui nous

gouverne actuellement, car elle semble bien bénéficier de l'appui populaire et de la confiance de SM le Roi, en la personne de qui elle trouve un modèle d'équité et de sollicitude pour les masses. Nous souhaitons que cette équipe mette la notion d'intérêt général au-dessus des considérations idéologiques, des visions partisans, et des fantasmes individuels à tonalité égocentriste ou mégalomane. Si le Gouvernement satisfait aux revendications énumérées ci-après, dont nous sommes les transmetteurs et que nous faisons nôtres, il aura simplement donné à chacun ses droits au sens désormais universel qu'implique l'expression "droits de l'homme".

Première revendication

L'affaire exposée dans ce manifeste devrait faire l'objet d'un débat national le plus large possible, un débat qui serait marqué du sceau de la logique, de la raison, et de la pondération. Certains partis actuellement aux affaires ont la responsabilité d'avoir poussé leurs adeptes de l'Ère de l'Indépendance aux intransigeances du panarabisme, et par voie de conséquence au reniement de l'amazighité du Maroc, à telle enseigne que leur presse traite constamment des problèmes arabes moyen-orientaux avant même de traiter de ceux de notre pays; la situation au Rif, dans les trois Atlas, dans le Souss ou dans nos zones sahariennes semble être le dernier de ses soucis. Selon toute vraisemblance, ces partis reviennent partiellement de leurs erreurs. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré, par exemple, la reconnaissance de la berbèrité du Maroc implicitement admise par le Premier Ministre dans son discours d'investiture au Parlement. Cette reconnaissance, pour imparfaite qu'elle soit, a contribué à détendre l'atmosphère entre les jeunes Marocains se voulant arabes et uniquement arabes et ceux qui se veulent d'abord berbères. Le Gouvernement d'Alternance a à sa disposition les moyens de l'État dans le domaine de l'information, et il a les coudées suffisamment franches pour qu'il puisse être l'organisateur et l'animateur du débat souhaité. Bien des préalables seraient ainsi spontanément levés, et nos autres revendications s'en trouveraient mieux comprises.

Deuxième revendication

Le temps est venu pour que notre langue nationale originelle, le berbère, soit reconnue langue officielle de par la loi suprême du pays. Singulière situation que celle de la tamazighte: en son berceau même elle n'a pas statut de langage! Ses contempteurs ont beau jeu de ce fait pour faire mourir de dépit le berbérophone en lui signifiant à tout bout de champ, avec ironie et arrogance, que la seule langue ayant droit à l'existence dans ce pays est l'arabe; c'est la Constitution qui en a ainsi décidé! "Opprimé donc je suis, et au nom de la loi des lois ! ", voilà le ressentiment que ne cesse de ruminer tout Amazighe dont l'esprit n'est pas accaparé par les soucis de la vie au quotidien. L'un des penseurs de la Philosophie des Lumières n'a-t-il pas écrit qu' "il n'y a pas de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice"?

Aussi demandons-nous, avec insistance, nous les signataires de ce manifeste, que le berbère soit reconnu langue nationale officielle de par les dispositions de la Constitution.

Troisième revendication

Le retard culturel des berbérophones, au sens moderne du culturel, et l'amoindrissement de leur rôle politique sont dus aux séquelles de la longue guerre qu'ils ont soutenue, seuls, contre le colonialisme, et aux conséquences désastreuses de la marginalisation économique dont, depuis 1912, ils font encore l'objet. Là réside en fait l'origine de leur état de dépendance à l'égard des forces de droite, qui les ont exploités au maximum durant les quatre dernières décennies en leur assignant souvent de basses besognes, comme à l'égard des forces de gauche, qui en ont fait leur fer de lance dans leur âpre et longue lutte pour le pouvoir. D'un côté comme de l'autre, les Berbères n'ont jamais cru faire autre

chose que de s'évertuer à pallier les graves inconvénients de la marginalisation dont ils sont victimes. De là à ce que leurs exploiters, de gauche comme de droite, les prennent pour des attardés, il n'y a eu qu'un pas vite franchi.

Il serait donc équitable que les régions marginalisées bénéficient en priorité, pour un temps à déterminer, d'un programme adéquat de développement économique visant en premier lieu à créer des infrastructures et à installer des équipements de base permettant à l'agriculture, à l'industrie, à l'éducation et à la formation de s'élever au niveau national.

Quatrième revendication

Les Imazighen sont attachés à leur patrimoine linguistique beaucoup plus qu'à tout patrimoine matériel quel qu'il soit, car ils ont parfaitement conscience du fait qu'ils sont berbères par la langue et la culture, non par la race. Le temps leur a prouvé que c'est en perdant sa langue qu'on perd irrémédiablement son identité.

Aussi demandons-nous au Gouvernement de préparer et de mettre en œuvre des lois rendant obligatoire l'enseignement du berbère, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et les établissements assimilés. Nous lui demandons en outre de créer des instituts destinés à normaliser la tamazighte et la doter des outils pédagogiques dont elle a besoin.

Arguer que la langue du musulman ne peut être que l'arabe procède d'un raisonnement fallacieux sous-tendu par le chauvinisme arabe, qui exclut inconsidérément de la communauté musulmane les neuf dixièmes de ses effectifs en instituant les Arabes légataires universels du Prophète. Allah dit bien dans son Saint Coran: "Parmi Ses signes [ceux de Sa sagesse et de Sa transcendance] figure la diversité de vos idiomes et celle de vos couleurs [vous les humains]". Son Messenger, pour sa part, a bien précisé que "l'Arabe ne peut avoir plus de mérite que le non-Arabe, sinon par une plus grande piété, et vice versa...". Or, c'est par la langue qu'on est arabe ou non-arabe. L'Imam Ali, se rendant compte de l'avantage à savoir plusieurs langues, a donné à ses contemporains le conseil de grande portée dont voici les termes: "Apprenez les langues! Autant de langues on sait, autant d'hommes on vaut!". Quant à nos rapports avec la langue du Coran, nous les Imazighen, ils sont bien connus: elle constitue pour nous un précieux héritage culturel que nous tenons des Jazouli, Ibn Moâté, Ajerroum, et autres Hassan al-Youssi, et non des Oqba ben Nafiâ, Moussa ben Nossair, ni Yazid ben Abî Mouslim et consorts. Notre fidélité à l'attitude positive de nos ancêtres à l'égard de l'arabe restera le meilleur garant de notre attachement à cette langue et de notre pérenne disponibilité à la servir; elle est la clef d'une bonne compréhension des textes sacrés de l'Islam, et le plus solide des liens qui nous unissent à nos frères arabes d'Orient et d'Occident.

L'argument selon lequel la multiplicité des langues dans un même pays ne peut être que source de désaccord et de désunion ne saurait être invoqué non plus, l'expérience des peuples ayant montré que seul le manque de maturité culturelle empêche les différents éléments d'une communauté nationale de s'entendre et de vivre en harmonie. Il ne s'agit pas là de simples assertions; les faits parlent d'eux-mêmes à en juger par la cohésion des nations civilisées bilingues, trilingues, ou multilingues, et l'émiettement de soi-disant nations, monolingues mais culturellement immatures. Au demeurant, le Maroc lui-même à l'apogée de son épanouissement n'a pas été unilingue. Si l'arabe a été la langue de l'écrit à l'époque almohade, la tamazighte continuait de s'imposer comme langue de communication à la Cour califale et dans la vie au quotidien, voire comme langue d'appel à la prière. Elle a été et est encore langue véhiculaire dans l'enseignement religieux en zones berbérophones. Les Califes et sultans marocains l'ont tous pratiquée, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Le premier à l'avoir ignorée a été Moulay Abdelâziz, à cause sans doute du fait que sa mère n'était pas marocaine, et aussi des graves troubles politiques qui ont marqué son époque. Si, par ailleurs, le berbère s'est confiné dans l'oralité à l'époque du christianisme comme durant les treize siècles d'Islam au Maghreb, c'est pour l'excellente

raison que l'une et l'autre des deux religions s'attribuent explicitement l'exclusivité de l'Écriture, la foi du charbonnier faisant le reste.

"Le berbère n'est qu'un ensemble de dialectes!" nous répète-t-on à satiété. "Il est trop tard pour en rassembler les éléments en une vraie langue, comme cela a été fait pour l'arabe après la révélation coranique". L'histoire serait-elle arrivée à son terme? Les langues n'ont jamais été autre chose que des institutions sociales créées par l'ensemble de leurs locuteurs. En tant que telles, elles se maintiennent, se développent, ou dépérissent, selon qu'elles font l'objet de soins ou restent à l'abandon, au gré des circonstances. Le norvégien par exemple n'a été activé et hissé au rang de langue nationale qu'au cours du dix-neuvième siècle. Le flamand, en Belgique, ne s'est raccroché au néerlandais, pour son plus grand bien, qu'au milieu du vingtième siècle; ses locuteurs sont fiers maintenant de s'en servir comme langue d'enseignement et de recherche, et se rient de l'étonnement de leurs compatriotes francophones. Et puis, en tout état de cause, nous croyons pouvoir nous passer de toute entremise dans nos relations avec notre langue. "Les Mecquois connaissent mieux que quiconque les sentiers de la Mecque", dit le proverbe. L'intime commerce que nous entretenons avec la tamazighte nous autorise à dire qu'elle est pleine de ressources à plus d'un titre, et à même de s'élever rapidement au rang des langues les plus aptes à véhiculer le savoir scientifique moderne: réellement vivante - et toujours vivace en dépit des vicissitudes de l'histoire - elle est d'une grande malléabilité morphologique, grâce principalement à son système de composition lexicale.

Cinquième revendication

Durant les quarante dernières années, les panarabistes marocains ont profité de leur prédominance dans le corps professoral et le domaine de la recherche pour orienter à leur guise l'enseignement de l'histoire en général, et de celle du Maghreb en particulier, faisant fi de l'objectivité scientifique et de la probité intellectuelle requises par tout travail d'esprit. Ainsi ont-ils pu à loisir rabaisser le rôle historique des Imazighen - en leur propre demeure - et exalter à l'excès celui des Arabes, en amalgamant sans retenue le vrai et le faux. Le résultat en est que, dans l'esprit des générations de l'Ere de l'Indépendance, tout acte positif dans notre histoire est attribuable aux Arabes, et tout acte négatif imputable aux Berbères. Passer sous silence l'amazighité de telle dynastie ou de tel personnage historique, est devenu un moyen pédagogique pour faire croire que le Maghreb a été arabe de toute éternité. La tendance s'accroissant, l'histoire de l'antiquité marocaine a été purement et simplement supprimée des programmes. Pour le panarabisme, c'est le passé de la race arabe qu'il y a lieu de faire connaître aux jeunes, et non celui de la terre sur laquelle ils vivent. Nous en donnons comme preuve le fait qu'en guise de première leçon d'histoire on fait étudier à nos enfants les caractéristiques de "la ville et de la tribu arabes d'avant l'Islam". Les Français n'agissaient pas autrement quand ils faisaient à honneur aux écoliers indigènes de leurs colonies africaines et asiatiques le fameux "Nos ancêtres les Gaulois". Les idéologies, il est vrai, n'ont cure des bons principes en matière d'éducation. L'arabisme, chez nous, est allé trop loin, hélas, dans la falsification de notre histoire. Ses ténors culturels ont choisi la ville de Marrakech, en 1995, pour s'y réunir en congrès, et maudire la mémoire de Youssef ben Tachfine, le fondateur de Marrakech, celui-là même qui nous a légué le premier grand tracé de la carte politique de notre pays. Les chantres moyen-orientaux de l'arabisme, déversant leur bile, l'ont traité de tous les noms, comblant de joie des hôtes marocains partageant leur hargne à l'égard des Berbères. Le grand crime de Youssef à leurs yeux, c'est d'avoir tyrannisé l'arabité en la personne de Moâtamid bnou Aâbbad, roitelet andalou déposé et exilé au Maroc pour incapacité notoire de faire face à la Reconquista naissante. Youssef aurait dû s'aviser, pour plaire par anticipation à l'arabisme, de donner libre cours à l'histoire en laissant aux pleutres dépravés qu'étaient les petits potentats d'Andalousie la possibilité de livrer dans l'opprobre une terre musulmane à des ennemis implacables.

Pour toutes ces raisons, nous demandons qu'il soit procédé à une refonte sérieuse des programmes d'histoire en vigueur dans les établissements scolaires par les soins d'une commission nationale ad hoc

désignée au plus haut niveau possible, de façon à ce que les ministres de l'enseignement ne puissent plus être seuls juges en la matière.

Sixième revendication

Des millions de berbérophones vivent en étrangers dans leur propre pays. Le ressentiment qu'ils en éprouvent est plus fort qu'il n'aurait été s'ils vivaient un véritable exil. C'est ainsi que:

1. Lorsqu'un berbérophone démuné quitte son village pour aller chercher du travail, dans les villes principalement, il ne s'intègre que très péniblement dans la société des prolétaires ses semblables: sa faible connaissance de l'arabe lui permet tout juste de demander son chemin et de se procurer sa pitance. Ouvrier en perpétuel embarras dans ses relations de travail avec ses employeurs ou ses camarades, il en arrive à croire que si le sort s'acharne sur lui, c'est en sa qualité d'Amazigh. Il a été noté dans les trente dernières années qu'au moins 60% des ouvriers du bâtiment dans les grandes villes sont des berbérophones. Construisant de leurs mains beaux immeubles et villas somptueuses, ils n'en sont pas moins réduits à vivre dans la plus grande misère morale et matérielle. L'une des associations culturelles berbères s'intéressant bénévolement à leur sort a découvert que l'un d'eux s'est astreint à simuler la mutité pour n'avoir pas à subir les sarcasmes que suscite son incapacité de s'exprimer correctement en arabe. Ajoutons à cela que c'est en nombre impressionnant que des berbérophones viennent mendier dans des centres totalement arabisés, ne disposant pour ce faire de pas plus de vingt à trente mots dans la langue du dâd.
2. Le ou la berbérophone qui se trouve obligé de régler quelque affaire dans les bureaux de l'Administration, sans forcément maîtriser l'arabe, a bien des difficultés à se faire entendre, subit souvent des rebuffades, sans que jamais la crainte ne le quitte d'être raillé pour son accent, car parmi les agents de l'État il en est beaucoup qui se délectent à se payer la tête du Chleuh.
3. Tel père de famille, berbérophone, qui se sent heureux d'avoir eu un enfant, perd sa joie une fois rendu aux bureaux de l'État Civil: le préposé aux registres lui notifie tout de go que les prénoms à consonance berbère n'ont pas droit de cité dans un pays arabe. Il est des enfants berbères en âge d'aller à l'école, qui, de ce fait, n'ont pas encore de prénom, officiellement du moins. Au nom de quelle loi raciste? Comment savoir? Les employés panarabistes de l'État Civil, eux, exultent de voir s'attrister les Brabers.
4. Il arrive à l'étudiant berbère, fréquemment, de se sentir désarçonné aux épreuves orales dès le moment où il s'installe devant son examinateur. Celui-ci, au lieu de l'interroger selon les règles de l'art, s'étonne d'abord devant la bizarrerie de ses nom et prénom, ou lui recommande, amicalement, de se civiliser en s'arabisant, le berbère n'étant qu'un jargon sans passé ni présent ni avenir. L'on devine l'embarras de l'étudiant supputant le risque qu'il court s'il s'avise de contrarier l'honorable professeur.
5. Il n'est pas rare que des élèves berbérophones de lycée ou de collège se voient interdire de converser en tamazighte, dans la cour de récréation, si le surveillant et le surveillant général sont arabophones.
6. Des millions de téléspectateurs et d'auditeurs de la Radio-télévision marocaine ne comprennent quasiment rien de tout ce qu'ils entendent, la langue des bulletins d'information, des discours officiels, des interviews, des commentaires, des tables rondes, etc., étant l'arabe classique ou un arabe dialectal se voulant classique dans ses tournures et son vocabulaire, la langue des films, elle, étant l'égyptien ou le français. Ces millions de Marocains ne peuvent manquer d'avoir un sentiment de frustration et d'exil culturel, ou de rageuse résignation; quiconque à leur place y serait réduit. Légitime est la question qu'ils se posent de savoir s'ils sont chez eux, dans le pays

de leurs ancêtres, ou s'ils sont en pays soumis et colonisé, ou carrément étranger. Que gagnent-ils à écouter ou à regarder la RTM. ? D'expérience ils savent que les bribes de savoir et de langage qu'ils glanent au petit hasard dans ses programmes sont toujours sujettes à caution; mal comprises et mal assimilées par eux, ils en font rarement état à bon escient, et de ce fait s'exposent encore aux moqueries de compatriotes peu amènes envers l'amazighité.

7. Innombrables sont les berbérophones qui renoncent à toute activité politique, se sachant incapables de discourir en arabe classique, eux qui tout juste baragouinent le dialectal. C'est à tout propos qu'il leur est rappelé que la langue officielle est celle du Coran. Les professionnels arabophones de la politique en font du reste leurs choux gras, heureux d'avoir en main une arme sans parade pour réduire au silence l'adversaire berbérophone. Beau spectacle que celui qui se donne au parlement par exemple, lorsque des députés s'égosillent en des discours ridicules qu'ils s'imaginent être des modèles d'éloquence arabe. Les débats au sein des assemblées locales et régionales confinent au burlesque par leur prétention à la pureté linguistique. Ces phénomènes de société ne sont pas sans conséquence politique. Bien au contraire ils révèlent l'existence d'une entrave sérieuse à l'exercice normal du jeu démocratique: il est manifestement inique d'exiger d'un citoyen une compétence langagière autre que celle qu'il tient de son milieu social.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous demandons:

1. Que les médias publics se mettent au service des Imazighen, comme ils sont au service des autres Marocains. Ils ne pourraient l'être que si une maison de radio-télévision était fondée et consacrée aux seules émissions berbérophones.
2. La création par l'État d'un corps d'interprètes appelés à exercer dans les tribunaux, les hôpitaux et les administrations publiques. Ils auraient pour tâche d'aider les berbérophones à se faire comprendre et à régler leurs problèmes administratifs, se faire soigner, ou plaider une cause, sans se faire houspiller; car il est des millions de citoyens qui, actuellement, renoncent à faire des démarches, à visiter un hôpital, ou même à porter plainte le cas échéant, pour des raisons purement linguistiques.
3. Que les élus des assemblées locales et régionales, pour le moins, soient autorisés à débattre entre eux dans leur langue maternelle, à savoir la tamazighte, s'ils sont berbérophones et numériquement majoritaires. Les agents d'autorité en formation gagneraient en compétence s'ils s'initiaient à la pratique du berbère. Des encouragements devraient leur être dispensés en ce sens une fois qu'ils sont en exercice.
4. Que soit levée, dans les meilleurs délais possibles, la très fâcheuse interdiction qui prive les familles berbères du plaisir de donner des prénoms amazighes à leurs enfants. Le fait que les Berbères en subissent les conséquences avec dignité ne signifie nullement qu'ils n'en ressentent pas l'iniquité.

Septième revendication

1. Qu'il soit redonné aux activités artistiques d'essence spécifiquement berbère la place qu'elles méritent, en les dissociant tout d'abord des manifestations folkloriques. C'est le colonialisme qui les a confinées dans des rôles répondant à son goût immodéré pour l'exotisme; les détracteurs nationaux de l'amazighité ont eu la partie belle de les y maintenir. La modernisation des arts berbères, dans le domaine des lettres, du chant, de la danse, de l'architecture, et de la décoration n'a à aucun moment été envisagée par nos dirigeants de l'Ère de l'Indépendance, lesquels l'ont au contraire systématiquement combattue. Tout un chacun a eu quelque écho de la mésaventure de ce jeune chorégraphe de talent qui a été traîné dans la boue et forcé à l'exil

pour tentative de dénaturation de la danse dite ahidouss. Cet artiste est aujourd'hui mondialement connu en tant que créateur dans le domaine de la chorégraphie moderne.

2. Que les artistes berbérophones bénéficient des mêmes avantages matériels et moraux que leurs homologues arabophones. La discrimination dont ils sont victimes est à l'origine d'une médiocrité croissante de la production, que les chantres de l'arabisme triomphant se plaisent à mettre en évidence, dans le monde du spectacle en particulier.

Huitième revendication

1. Que les responsables au sein de l'Administration cessent de déformer ou d'arabiser de façon autoritaire les noms de lieux d'origine berbère. Tout geste provocateur en ce domaine ne fait que nuire à la cohésion nationale.
2. Que dans toute la mesure du possible, il soit donné aux établissements publics importants des noms de personnalités historiques marocaines, et non des noms de personnes sans évocation aucune pour la mémoire collective nationale. Le Maroc de l'Ère de l'Indépendance a douloureusement vécu le scandale du refus longtemps opposé à l'attribution du nom Mohamed-Abdelkrim-Elkhattabi à des avenues, des établissements scolaires ou des universités. Pour le comble, un groupe de patriotes ayant pris l'initiative de créer une Fondation Elkhattabi ont été traduits en justice.

Neuvième revendication

1. Que les associations culturelles berbères soient reconnues d'utilité publique, afin qu'elles puissent bénéficier des subventions de l'État.
2. Que les publications s'employant à défendre le patrimoine culturel amazighe reçoivent des pouvoirs publics les mêmes aides financières que celles accordées aux autres publications paraissant en arabe ou en langue étrangère.

Pour lever toute équivoque et prévenir toute interprétation tendancieuse du présent manifeste,

Nous affirmons solennellement, nous les Imazighen, être des frères pour les Arabes, en quelque lieu qu'ils se trouvent, et ce, en vertu des liens indissolubles qui nous unissent à eux, ceux de la foi islamique et d'un destin historique commun marqué d'entraide et de soutien mutuel en temps d'heur comme en temps de malheur. Nous partageons leurs espoirs comme nous partageons leurs douleurs, et nous sommes leurs alliés en toute cause juste.

Quant à nos compatriotes marocains qui se veulent fiers de leur arabité, comme nous nous voulons fiers de notre amazighité, nous considérons constituer avec eux une seule entité et appartenir à une même identité. Nous ne devrions, ni eux ni nous, nous prévaloir de nos origines ethniques ou de nos lignages, car à ce faire on donne la preuve de sa médiocrité et de sa tendance à vouloir s'élever, s'enrichir et s'imposer par le subterfuge et non par l'effort, le travail, et le mérite.

Notre but n'est autre, ici, que de marquer notre volonté de combattre une hégémonie idéologique se fixant comme objectif un ethnocide programmé pour être mené à petit feu, nous contraignant à voir lentement mourir sous nos yeux notre langue nationale originelle et s'effriter un grand pan de l'héritage culturel marocain. Notre identité maghrébine ne saurait être amputée de sa dimension amazighe, si profondément enracinée dans l'histoire, sans que s'ensuivent d'irréparables dommages. Nous croyons que la diversité est une richesse, et la différence un facteur de stimulation des facultés humaines; l'uniformité n'engendre par contre que stérilité et stagnation. L'unicité, au demeurant, est l'apanage du Créateur, "qui ne fait point de grâce à ceux qui lui attribuent des associés".

En vertu des traditions démocratiques ancrées dans les mœurs amazighes, nous tenons à nous dire frères de tous les peuples épris de paix et de justice. Nous nous déclarons attachés aux principes d'égalité entre les hommes et entre les races, comme nous nous engageons à œuvrer pour la promotion d'une vraie culture de tolérance et d'entente cordiale passant outre aux divergences d'opinions et de croyances. Nous croyons en l'avènement d'une civilisation universelle intégrant l'ensemble des apports humains.

Rabat, le 1^{er} mars 2000 (24 Dhu-al-kaâda 1420)

Suivent deux cent vingt-neuf signatures d'universitaires, d'écrivains, de poètes, d'artistes, d'industriels, et de cadres.